

---

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

---

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la communauté de communes. Elle sera, comme le compte administratif 2021, disponible sur le site internet de Grand Lieu Communauté.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et exécutées pour l'année 2022.

**1- DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE GRAND LIEU COMMUNAUTE**

**A- Informations statistiques, fiscales et financières à partir des critères de la DGF 2022 :**

- Code SIREN :	244 400 438
- Régime fiscale :	Fiscalité professionnelle unique
- Nombre de Communes membres :	9
- Population totale INSEE au 01.01.2022 :	40 903
- Population DGF au 01.01.2022 :	41 157
- Potentiel fiscal :	12 591 299 €
- Potentiel fiscal par habitant :	305,93 €
- Coefficient d'intégration fiscal (CIF) :	0,36
- Dotation d'intercommunalité totale 2022 :	503 774 €
- Dotation d'intercommunalité par habitant 2022 :	12,24 €
- Dotation de compensation 2022 :	848 382 €

## B- Ratios financiers 2022 de Grand Lieu Communauté

(En €/hab. pour les ratios 1 à 6 puis en pourcentage- budgets principaux)

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	303,06
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	373,51
3	Dépenses d'équipement brut / population	84,26
4	Encours de dette / population (2) (3)	185,69
5	DGF / population	33,06
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	19,34 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,98 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	49,72 %
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18,86 %

## 2- PRESENTATION GENERALE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

### A- Budget principal 2022

Le budget principal permet le fonctionnement de l'administration territoriale, les relations financières avec les communes ainsi que le financement de nombreux d'investissements (aménagement de voirie, mobilités et déplacements, aires d'accueil des gens du voyage, assainissement...).

#### Budget principal (nbre : 1)

	CA 2022		
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	13 136 260,26 €	20 588 088,65 €	7 451 828,39 €
Investissement	4 578 631,21 €	5 842 129,91 €	1 263 498,70 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 714 891,47 €</b>	<b>26 430 218,56 €</b>	<b>8 715 327,09 €</b>
Restes à réaliser	- 2 308 490,25 €	1 449 401,92 €	- 859 088,33 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>			<b>7 856 238,76 €</b>

### B- Présentation consolidée des budgets annexes 2022

Les budgets annexes concernent les parcs d'activités, les déchets ménagers et assimilés, l'assainissement collectif et non collectif, les équipements aquatiques, l'office de tourisme communautaire.

#### Budgets annexe (nbre : 6)

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	19 736 053,83 €	29 819 749,23 €	10 083 695,40 €
Investissement	21 633 142,52 €	15 186 668,55 €	- 6 446 473,97 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 369 196,35 €</b>	<b>45 006 417,78 €</b>	<b>3 637 221,43 €</b>
Restes à réaliser	- 1 988 944,99 €	678 291,74 €	- 1 310 653,25 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>			<b>2 326 568,18 €</b>

### **3- LES RECETTES FISCALES 2022**

Les recettes fiscales sont versées par les entreprises et les habitants :

Taxe d'habitation sur résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) et le produit de foncier non bâti transféré (TFB et TFNB) et produit additionnel (TAFNB)	0,391 millions d'€
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	2,841 millions d'€
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	2,433 millions d'€
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	0,542 million d'€
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	0,212 million d'€
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	0,346 millions d'€
Dotations Compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	0,175 million d'€
Taxe GEMAPI	0,177 million d'€
Fraction de TVA (TH)	3,656 million d'€

Les taux votés par Grand Lieu Communauté sont :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>TAXE D'HABITATION</b>	7,97%	7,97%	7,97%	7,97%		
<b>TAXE SUR LE FONCIER BATI</b>	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
<b>TAXE SUR LE FONCIER NON BATI</b>	2,65%	2,65%	2,65%	2,65%	2,65%	2,65%
<b>COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES</b>	23,99%	23,99%	23,99%	23,99%	23,99%	23,99%

### **4- LES EMPRUNTS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE**

La dette actuelle est composée de 18 contrats pour un capital restant dû de 11,7 millions d'€ au 31/12/2022.

Les emprunts financent pour 47 % la Gendarmerie de St Philbert, 16 % les mobilités, 30 % l'assainissement collectif, 2 % pour les aménagements de parcs d'activités, 4% pour les déchetteries et pour 1 % pour les équipements aquatiques.

### **5- LES EFFECTIFS DE GRAND LIEU COMMUNAUTE**

Au 31 décembre 2022, la collectivité comptait 87 agents soit 77,8 emplois équivalents temps plein.